BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026 À 18H00
Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud
2	AIX-LES-BAINS	FRUGIER Michel
3	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut
4	BOURDEAU	DRIVET Jean-Marc
5	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude
6	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire
7	CONJUX	POCHAT Nathalie
8	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle
9	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François
10	GRESY-SUR-AIX	MAITRE Florian
11	LA BIOLLE	NOVELLI Julie
12	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno
13	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas
14	MERY	FONTAINE Nathalie
15	MONTCEL	HUYNH Antoine
16	MOUXY	MORET Jean-Paul
17	ONTEX	CARRIER Christiane
18	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier
19	SAINT OFFENGE	GRELLIER Jean-Marc
20	SAINT OURS	ALLARD Louis
21	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard
22	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	TOUGNE-PICAZO Brigitte
23	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude
24	TREVIGNIN	CHAPUIS Nicolas
25	VIONS	ARRAGAIN Manuel
26	VIVIERS-DU-LAC	MONANGE Myriam
27	VOGLANS	MERCIER Yves

25 communes présentes

Absents excusés :

CHANAZ	HUSSON Yves
MOTZ	CLERC Gérard

L'an deux mille vingt-six, le mardi huit septembre à dix-huit heures, les membres du Bureau communautaire de Grand Lac, légalement convoqués le 2 septembre 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic. Un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse (17 points à l'ordre du jour) et les projets de délibérations était joints à la convocation.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 27 présents. Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLIBÉRATION

N° : B-81 Année : 2026
Exécutoire le : 22 SEP. 2026
Publiée / Notifiée le : 22 SEP. 2026
Visée le : 15 SEP. 2026

VALORISATION DES DECHETS

Cession de cinq camions du service valorisation des déchets au garage Joram

Monsieur le Président indique que Grand Lac est propriétaire de cinq camions qui ne peuvent plus être utilisés dans le cadre du service public de collecte des déchets.

Dans le cadre d'une démarche de transition écologique et de développement durable, il est proposé de valoriser ces véhicules en procédant à leur vente.

A ce titre, il est proposé de céder les cinq véhicules listés ci-dessous au garage Joram au prix total de 10 000 € net de taxe.

N° immatriculation	Chassis	Equipement	PTAC	Kilométrage / Etat	Année 1ère immatriculation
DW-796-PL	Renault	BOM	26 500 Kg	301 061 Km	26/10/2005
CH-640-JR	Scania	BOM	26 150 Kg	234 948 Km	05/07/2012
CX-683-MV	Scania	BOM	26 500 Kg	147 171 Km	02/08/2013
DF-769-GR	Renault	BOM	19 500 Kg	185 666 Km	04/03/2002
6075 VW 73	ISUZU	Utilitaire	3500 Kg	211 347 Km	15/11/2007

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à revendre ces véhicules au Garage JORAM situé Z.A la plaisse, 73370 Le Bourget du Lac, n° SIRET 422 636 597 00029.

Le Bureau de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE la vente de ces cinq véhicules au Garage JORAM dans les conditions précitées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 8 septembre 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

GRAND LAC ★ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ★

La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 31
- Présents : 27
- Présents et représentés : 27
- Abstentions : 0
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Blancs : 0
- Nuls :0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération B-81 : Cession de cinq camions du service valorisation des déchets au garage Joram

Date de transmission de l'acte :	15/09/2026
Date de réception de l'accusé de réception :	15/09/2026
Numéro de l'acte :	d6001 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	073-200068674-20260908-d6001-DE
Date de décision :	08/09/2026
Acte transmis par :	ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	3. Domaine et patrimoine 3.2. Alienations 3.2.2. Autres cessions